

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

2025
ID : 059-215903691-20251124-20251124_1-DE



NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 24

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-quatre novembre
Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après
convocation légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

CONVENTION RELATIVE AUX PRESTATIONS ET À L'ACCOMPAGNEMENT SUR DES SERVICES NUMÉRIQUES

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 25/11/2025

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET JM.
DELANNOY H. DUMOULIN B. MERESSE H. LEDOUX L.
BLONDEAU MP. THUILLET C. MERCIER B. LE MIGNENT C.
RIFF JC. REZIGA A. DEVEMY A. AIT BAHA S. PIROTTE S.
SPOTO S. GLINEUR F. COQUELET

Etaient excusés : C. DESROUSSEAUX V. PORQUET L.
PHILIPPE G. MONTAY D. RAMEZ I. PLOUVIER C. GRAND A.
MALABOEUF

Procurations respectives à : MP. THUILLET C. COLLET C.
MERCIER P. BAUDRIN G. COLLET

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Les outils et services numériques ont prouvé leur rôle dans le développement économique des territoires, la réduction de la fracture territoriale, une meilleure efficacité et une plus grande accessibilité des services publics. Pourtant les acteurs publics de services numériques de la Région Hauts-de-France constatent que nombre de communes hésitent à adopter ces outils, faute d'une offre adaptée à leurs besoins et d'un accompagnement répondant à leurs particularités.

Aussi, parmi ces acteurs, le CDG 59 et le Syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique ont décidé d'allier leurs ressources et leurs compétences pour créer une offre de services numériques à destination des communes sur leur territoire d'intervention. Une partie des prestations proposées s'appuie sur un partenariat avec le Syndicat mixte Somme Numérique.

Cette initiative est soutenue par la Région Hauts-de-France et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer une convention tripartite avec la Fibre Numérique 59 62 et le CDG 59 afin de bénéficier des services et de l'accompagnement proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et le SMO Nord – Pas-de-Calais Numérique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 25/11/2025

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

